



cophan

.....
ensemble pour l'inclusion

Plan d'action de la COPHAN 2016-2017

Sommaire

- Introduction 3**
- Valeurs de la COPHAN 4**
- Actions de la COPHAN en 2016-2017 5**
- Action 1 : Suivis sur les nombreux travaux réalisés 5
- Action 2 : Deux priorités annuelles 5
 - Soutien du revenu 6
 - Législation 6

Introduction

Fondée en 1985 pour et par des personnes ayant des limitations fonctionnelles, la COPHAN est un regroupement d'action communautaire autonome de défense collective des droits qui a pour mission de rendre le Québec inclusif afin d'assurer la participation sociale pleine et entière des personnes ayant des limitations fonctionnelles et de leurs proches. Elle regroupe 63 organismes nationaux et régionaux de personnes ayant des limitations fonctionnelles et leurs proches. Par l'intermédiaire de ses membres, la COPHAN est présente partout au Québec et rejoint tous les types de limitations fonctionnelles : motrices, organiques, neurologiques, troubles d'apprentissage, troubles du spectre de l'autisme, intellectuelles, visuelles, auditives, parole et langage, et santé mentale.

Suivant ses capacités financières et organisationnelles, la COPHAN est active aux niveaux québécois, canadien et international dans tous les domaines qui ont une incidence sur les conditions de vie et la participation sociale des personnes ayant des limitations fonctionnelles et de leurs proches. En plus de réagir à l'actualité lorsqu'il est question de dossiers susceptibles de concerner les personnes ayant des limitations et leurs proches, la COPHAN intervient notamment sur les problématiques suivantes :

- Accès à l'information et aux technologies de l'information et des communications (TIC);
- Accompagnement;
- Éducation;
- Environnement bâti et aménagements publics;
- Famille et enfance;
- Fiscalité et compensation financière des coûts supplémentaires reliés aux limitations fonctionnelles et aux situations de handicap;
- Justice;
- Loisirs et culture;
- Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- Santé et services sociaux;
- Transports;
- Travail, formation et développement de la main-d'œuvre;
- etc.

Valeurs de la COPHAN

La primauté du droit : la COPHAN utilise la Charte canadienne des droits et libertés et la Charte des droits et libertés de la personne du Québec pour appuyer ses actions et lutter contre l'arbitraire. Elle travaille à faire appliquer l'ensemble des lois, règlements et autres, et à les faire changer si nécessaire.

Le droit à l'égalité : la COPHAN utilise ce droit qui reconnaît que pour être égaux, il ne faut pas qu'il y ait de discrimination et que cela nécessite parfois un traitement différencié. Pour favoriser l'exercice de ce droit, elle utilise des moyens tels que l'accessibilité universelle, l'accommodement raisonnable, la compensation des coûts supplémentaires liés aux limitations fonctionnelles et le traitement égalitaire.

Les personnes sont les véritables maîtres d'œuvre de leur vie : les personnes ayant des limitations fonctionnelles ont le libre choix et la capacité de participer aux décisions qui les concernent et qui concernent la société en général. La COPHAN croit en cette valeur essentielle et aux principes qui l'accompagnent, notamment « l'empowerment », le « par et pour » et la solidarité sociale.

Le plan d'action 2016-2017 de la COPHAN s'inscrit en continuité avec plusieurs des actions définies comme prioritaires par ses membres en juin 2015.

Actions de la COPHAN en 2016-2017

En tenant compte des ressources disponibles et de la capacité de ses membres à participer aux actions de leur Confédération, la COPHAN souhaite prioriser les actions à entreprendre au cours du prochain exercice financier. La COPHAN est d'avis que recentrer ses actions lui permettra l'obtention de plus de résultats concrets pour les personnes qu'elle représente.

Les éléments de contexte suivant constituent autant d'excellentes occasions de resituer l'action de la COPHAN :

- Le projet d'éducation populaire sur les droits soumis au PSOP par la COPHAN, dans le cadre duquel nous souhaitons élaborer des fiches et autres outils pour aider les organismes à mieux défendre les droits des personnes ayant des limitations (quel droit invoquer, qui contacter, etc.);
- La volonté exprimée par la permanence et le CA de faire le bilan des prises de positions et approches historiques de la COPHAN, afin d'éventuellement les réviser en sondant ses membres;
- La volonté exprimée par la permanence et le CA de la COPHAN de se rapprocher des membres, par le biais d'une tournée régionale et, éventuellement, par la tenue d'un congrès;
- La mise en œuvre de la planification stratégique de la COPHAN en tenant compte du contexte particulier aux plans politique, social et financier.

Action 1 : Suivis sur les nombreux travaux réalisés

La COPHAN souhaite prendre le temps de faire vivre et d'effectuer des suivis plus serrés des différents documents d'information et de revendications qu'elle a produits dans les dernières années (voir annexe), tout en s'intéressant à l'actualité lorsque pertinent. Par exemple, il est fort possible que des consultations gouvernementales soient menées sur une nouvelle politique de soutien aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, sur une réforme de la Loi sur les services de santé et de services sociaux de certaines règles dans les programmes de retraite-Québec, du Code de la sécurité routière, etc.

Action 2 : Deux priorités annuelles

En plus de faire les suivis sur les dossiers en cours et de réagir à l'actualité, en 2016-2017, la COPHAN priorisera le soutien du revenu et la législation.

Soutien du revenu

Concernant le soutien du revenu, notre suggestion repose notamment sur les considérations suivantes :

- Les statistiques parlent : collectivement, peu importe leur limitation, les personnes en situation de handicap sont plus pauvres, plus isolées et beaucoup moins présentes sur le marché du travail;
- Depuis plusieurs années, des individus, organismes et divers mouvements citoyens interpellent la COPHAN et diverses instances pour que des solutions durables soient identifiées et mises en place pour lutter contre la pauvreté d'une très grande partie des personnes que nous représentons;
- Un des aspects du plan d'engagement gouvernemental (PEG) adopté par le conseil des ministres en juin 2015 vise à proposer des solutions à cette problématique;
- Au cours de diverses rencontres et discussions avec des instances concernées, cette question a été abordée et les solutions concrètes semblent loin de faire consensus;
- Lors d'une rencontre avec le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, François Blais, le 5 mai dernier, celui-ci a clairement demandé à la COPHAN de réfléchir à la question et de lui proposer des pistes de solution;
- Certains programmes et régimes mériteraient d'être modifiés, développés ou davantage publicisés (ex : crédit d'impôt pour personne handicapé, REÉI...).

Législation

Concernant la législation, notre suggestion repose notamment sur les considérations suivantes :

- Les demandes de plus en plus pressantes et les différentes initiatives de notre milieu sur une possible nouvelle loi ou une révision de la LAEDPH, auxquelles la COPHAN a répondu en mettant sur pied un comité législation. Ce comité examine de façon critique les outils juridiques existants visant à assurer l'exercice du droit à l'égalité des personnes ayant des limitations, et produira une proposition de plateforme de revendications, en prévision des prochaines élections provinciales;
- La deuxième évaluation indépendante de la LAEDPH en vertu de son article 74.2, qui devrait avoir lieu sous peu, puisqu'elle était initialement due pour 2014;
- Le mandat donné à la ministre fédérale des Sports et des Personnes handicapées, Carla Qualtrough, de travailler à une loi canadienne sur les personnes handicapées. La COPHAN s'implique dans ce dossier à titre de membre du CCD;

- L'examen, par le comité de suivi de la Convention internationale sur les droits des personnes handicapées, du Premier rapport du Canada (déposé en 2014) et la rédaction d'un rapport alternatif par le CCD et ses alliés. L'examen par le comité de suivi aura lieu en août 2016 et le Canada devra par la suite répondre aux questions soulevées par le comité. La société civile aura encore une fois l'occasion d'y opposer ses propres réponses et constats.

ANNEXE – Aperçu des documents d’information et de revendications rédigés par la COPHAN dans les dernières années

Santé et services sociaux

- Mémoire sur le projet de loi 52 sur les soins de fin de vie (septembre 2013)
- « Sur nous certes, mais encore sans nous! », mémoire portant sur le projet de loi 10 (Octobre 2014)
- Mémoire portant sur la mise en œuvre du plan d’action gouvernemental 2008-2013 en matière d’agression sexuelle (Mars 2015)
- Avis sur le document de consultation sur la Politique gouvernementale de prévention en santé (Novembre 2015)
- Mémoire concernant le panier de services assurés en santé et services sociaux (Janvier 2016)
- Mémoire pour un plan d’action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées et les personnes ayant des limitations (mai 2016)

Environnement bâti et aménagements publics

- Position sur les services Info-habitation (Juin 2014)
- Avis sur l’article 69 de la Loi assurant l’exercice des droits des personnes handicapées (Août 2013)
- Avis portant sur le projet de modification du Code de construction du Québec (Octobre 2014)
- Avis portant sur le projet de loi 492 : Loi modifiant le code civil afin de protéger les droits des locataires âgés (Octobre 2015)

Emploi et soutien du revenu

- Pour un meilleur soutien du revenu des personnes en situation de handicap et leur famille, dans une perspective inclusive (Avril 2013)
- Mémoire portant sur la Stratégie nationale pour l’intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées (Novembre 2013)
- Avis portant sur le projet de règlement modifiant le Règlement sur l’aide aux personnes et aux familles (Mars 2015)
- Mémoire dans le cadre de la consultation Solidarité et inclusion sociale (Janvier 2016)

- Mémoire concernant le projet de loi 70 : Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi (Février 2016)

Développement durable

- Mémoire sur le projet de Stratégie gouvernementale de développement durable révisée 2015-2020 (Février 2015)

Mobilité

- Mémoire portant sur le projet de politique québécoise de la mobilité durable (Octobre 2013)
- Mémoires portant sur le Projet-pilote relatif aux aides à la mobilité motorisées (2013- 2015)
- Recommandations conjointes sur le projet de loi 76 Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal (Novembre 2015)

Éducation

- Mémoire sur le projet de loi 86 : Loi modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l'école des lieux de décision et d'assurer la présence des parents au sein de l'instance décisionnelle de la commission scolaire (Mars 2016)

Autres

- Mémoire sur le document de consultation « Ensemble pour les générations futures - Politique québécoise de la jeunesse » (Septembre 2015)
- Mémoire dans le cadre de la consultation « Ensemble pour l'égalité entre les femmes et les hommes » (Janvier 2016)
- « Nous ne sommes pas des lobbys! » Avis concernant le projet de loi 56 : Loi sur la transparence en matière de lobbyisme (Février 2016)
- Avis sur le projet de loi 83 : Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique (Mars 2016)